

EDITION 2018 # 2019



# Espace André Joly

Centre de vie sociale



La Celle Saint-Cloud

[www.lacellesaintcloud.fr](http://www.lacellesaintcloud.fr)

# EDITORIAL

Depuis plus de 50 ans, l'Espace André Joly contribue à animer la vie locale, à accompagner et faciliter votre vie quotidienne.

Financé principalement par la Ville, géré par le C.C.A.S., cet équipement à vocation familiale et sociale accueille tous les publics.

Après deux années d'une réorganisation importante pour mieux s'adapter aux besoins des cellois, l'Espace André Joly devient un pôle communal de compétences en matière d'accès aux droits sociaux, de solidarité, d'aide aux demandeurs d'emploi (insertion), d'animation et de prévention à destination de tous les âges.

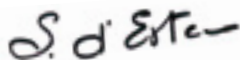
Il organise des activités collectives et propose aussi des accompagnements individuels adaptés aux usagers et aux évolutions de leurs besoins.

Aujourd'hui, ce sont plus de 1 000 usagers par an, de tous âges qui fréquentent cet espace. Son équipe professionnelle et pluridisciplinaire vous accueille. Elle intervient en partenariat étroit avec les autres services de la Ville, les institutions et associations présentes sur la commune, ce qui permet de vous informer et de vous orienter au mieux des possibilités offertes.

Nous vous invitons à découvrir dans cette plaquette les contenus de la nouvelle saison 2018/2019.

Le Conseil d'administration du C.C.A.S. et l'équipe vous souhaitent une excellente année 2018/2019.

Sylvie d'Estève,



Vice-Présidente du C.C.A.S.  
Maire-Adjoint à la famille  
et aux affaires sociales

Olivier Delaporte,

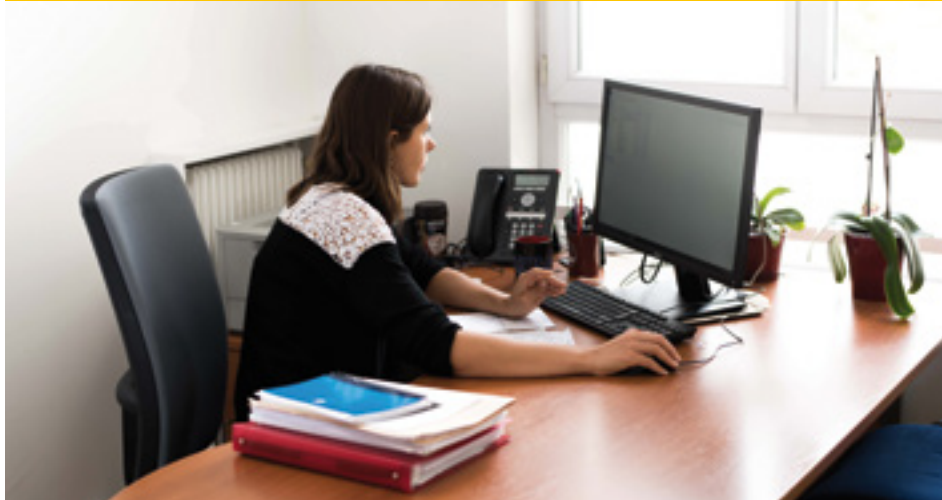


Président du C.C.A.S.  
Maire  
Vice-Président  
de Versailles Grand Parc

# SOMMAIRE

Pôle Accueil et Accompagnement social	p. 4 et 5
Pôle Animation et Prévention Générale	p. 6 à 13
Autres services familiaux à l'Espace André Joly	p. 13
Pôle Insertion	p. 14 et 15
L'équipe	p. 16
Tarifs de la saison 2018-2019	p. 17 et 18
Horaires d'ouverture	p. 17
Conditions générales tous secteurs confondus	p. 19
Assurances	p. 19

# PÔLE ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



Ce pôle est au cœur de notre organisation en faveur des cellois.

Il est composé :

- ✓ d'un accueil principal chargé de l'administration générale,
- ✓ du service social communal (C.C.A.S.),
- ✓ d'un point d'accès au droit.

Notre mission : vous accueillir, vous informer, vous orienter, vous proposer des services et permanences pour faciliter votre vie quotidienne.

**Responsable du Pôle : Coralie Dumas**

## Accueil principal et administration générale

- ✓ Accueil, écoute, information et orientation du public,
- ✓ Promotion des activités et des événements auprès du public,
- ✓ Adhésions, inscriptions,
- ✓ Facturation, encaissement des activités,
- ✓ Suivi des inscriptions, gestion des présences,
- ✓ Logistique (mise à disposition de matériel et de salles).

## Service social communal

- ✓ Aides légales : sur rdv,
- ✓ Aides facultatives : sans rdv,
- ✓ Guichet logement social (site agréé pour l'enregistrement du numéro unique régional) : sans rdv tous les après-midis,
- ✓ Service de domiciliation du C.C.A.S.,
- ✓ Point d'accès numérique.

## Point d'Accès au Droit

Apporter une information de proximité sur vos droits lorsque vous rencontrez des difficultés sociales, familiales, administratives ou juridiques. Voir ci-contre.

## **Conseillère en Economie Sociale et Familiale**

- ✓ Ouverture des droits,
- ✓ Elaboration et gestion du budget familial (conseil, accompagnement),
- ✓ Suivi dans le cadre d'un surendettement,
- ✓ Conseil sur la vie quotidienne (logement, alimentation, santé...),
- ✓ Accompagnement projet de départ en vacances,
- ✓ Orientation vers les autres services sociaux.

■ **Sur rdv, au 01 30 08 10 70**

## **Ecrivain public**

- ✓ Rédaction de courriers administratifs,
- ✓ Aide pour remplir des dossiers administratifs.

■ **Sans rdv le mercredi de 9h à 12h en période scolaire**

## **Dynamique emploi**

- ✓ Un accompagnement global de la personne, centré sur la recherche active d'emploi et la résolution des freins à l'emploi.

■ **Sur rdv, voir p. 14**

**Point d'accès numérique** (fait partie du Point d'accès au Droit mais il est proposé dans le service social communal)

- ✓ Mise à disposition d'un poste informatique afin de faire vos démarches administratives en ligne sur les sites de la CAF, Pôle emploi, Ameli... Si besoin, un agent vous accompagne.

■ **Sans rdv, tous les jours aux horaires d'ouverture du service social**

## **CRAMIF (service social de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie)**

- ✓ Accès aux soins et droit aux soins des personnes en situation de fragilité,
- ✓ Prévention de la désinsertion professionnelle des assurés sociaux malades ou en situation de handicap,
- ✓ Prévention et/ou traitement de la perte d'autonomie des personnes.

■ **Sur rdv, le lundi de 13h30 à 16h30, une semaine sur deux.**

■ **Rdv auprès du service social CRAMIF : 01 71 64 12 26.**

## **ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)**

- ✓ Fournir aux usagers les informations dont ils ont besoin dans le domaine du logement et de l'habitat : modalités d'accèsion à la propriété, conditions d'accès au logement, droits et devoirs réciproques du locataire et du propriétaire, amélioration de l'habitat...,
- ✓ L'ADIL constitue un véritable guichet unique d'information qui a fait preuve de son efficacité.

Pour obtenir des renseignements téléphoniques pendant la permanence : 01 30 08 10 70

■ **Sans rdv, le mercredi de 9h à 12h, une semaine sur deux.**

## **Conciliateur de justice**

- ✓ Tous problèmes entre particuliers, voisinage, conflits, nuisances...

■ **Sur rdv, le mercredi de 14h à 17h.**

## **UFC Que choisir**

- ✓ Tous litiges liés à un contrat avec une entreprise, un artisan, un fournisseur d'accès internet...

■ **Sans rdv, le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois, de 9h à 12h.**

## **A.C.A.P.E.I. (Association Celloise des Amis et Parents d'Enfants Handicapés Mentaux)**

- ✓ Regrouper les familles, les orienter, les aider, les soutenir et offrir des vacances et des loisirs aux enfants et adultes handicapés mentaux.

■ **Permanence les lundis en période scolaire de 14h à 16h 30.**

- ✓ Renseignements : Mme Le Bihan, Présidente : 01 39 69 76 85 (aux heures de permanence) ou portable : 06 77 77 21 31, marthalebihan@orange.fr

# PÔLE ANIMATION ET PRÉVENTION GÉNÉRALE



## ENFANCE-JEUNESSE

Ce pôle a pour mission de développer des activités favorisant l'épanouissement personnel et collectif des enfants, jeunes, adultes et familles. Les animations sont complémentaires de celles proposées par l'Espace Famille et les autres équipements communaux.

- ✓ La tarification dégressive « Famille Plus » s'applique à toutes nos activités.
- ✓ L'Espace André Joly favorise l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap, notamment au travers de la rédaction d'un Protocole d'Accueil Spécifique avec la famille.

**Responsable du Pôle : Floriane Hervy**

### PÉRIODE SCOLAIRE

#### Accompagnement scolaire

Ce dispositif permet aux enfants et aux jeunes de faire leurs devoirs, d'utiliser les apprentissages scolaires de façon ludique, d'apprendre à s'exprimer en groupe, de renforcer son estime de soi et de progresser :

- ✓ Aide aux devoirs,
- ✓ Ateliers éducatifs et culturels,
- ✓ Jeux en anglais, espagnol, allemand.

Il est réservé aux élèves cellois scolarisés en élémentaire ou au collège, confrontés à des difficultés d'apprentissage, orientés par leur école ou par des partenaires du secteur médico-social,

éducatif ou autre partenaire.

■ Du CP à la 3<sup>ème</sup> : **2 soirs par semaine de 16h30 à 18h30**,

- ✓ Les enfants sont pris en charge, par les animateurs, dès la sortie de l'école élémentaire, à 16h30. Les collégiens sont autonomes.
- ✓ Les familles sont reçues préalablement à l'inscription puis chaque semestre pour un bilan.
- ✓ De la seconde à la terminale, possibilité d'accueil pour les anciens adhérents de l'accompagnement scolaire

✓ **Tarification dégressive « Famille Plus »**

■ **Dès le lundi 17 septembre 2018.**

## Accompagnement scolaire du mercredi

Aide aux devoirs et soutien scolaire à la carte pour les enfants et jeunes qui souhaitent être accompagnés ou disposer d'un espace de travail.

### ■ Le mercredi de 14h à 17h, en période scolaire

✓ Durée limitée à 1h pour les CP-CM1 et 2h à partir du CM2,

✓ Sans réservation, en fonction des places disponibles, sous réserve d'inscription.

✓ Participation forfaitaire annuelle 5€

### ■ Dès le mercredi 19 septembre

## Accompagnement **NOUVEAU** des stagiaires de 3<sup>ème</sup> dans la préparation de leur stage d'observation

✓ Recherche de stage en adéquation avec le projet scolaire du jeune,

✓ Rédaction du rapport de stage,

✓ Préparation de l'oral de soutenance du rapport de stage.

### ■ Le mercredi, de 14h à 17h en période scolaire.

## Soutien scolaire individuel

Association Aide Scolaire et Alphabétisation (A.S.A.)

L'ASA propose un soutien scolaire individuel pour les jeunes en élémentaire, collège et lycée.

Ce soutien demandé par les familles porte sur une ou plusieurs matières qui font difficulté. Il est assuré par les bénévoles de l'association.

### ■ Permanence accueil et inscription : jeudi de 16h30 à 18h30 (période scolaire)

✓ Renseignements : Mme VIERS, Présidente, 01 39 18 45 39, michele.viers@wanadoo.fr

## Ludoclub Cellois

Les membres de l'association accueillent tous les amateurs de jeux sous toutes ses formes (jeux de société, jeux de rôles et jeux de figurines) pour partager des moments de convivialité et de divertissement.

### ■ Les vendredis de 19h à 23h30

✓ Renseignements : Frédéric Diot, 06 14 20 34 60, ludoclub@gmail.com www.ludoclub.fr

## PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

### Passeports vacances pour les enfants scolarisés du CP au CM1

Alternative aux accueils de loisirs municipaux, les passeports vacances proposent une formule originale permettant de respecter au mieux le rythme des enfants (tout en s'inspirant de la pédagogie Freinet et Montessori) : une inscription à la carte, à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans pause repas, en fonction des besoins. Panier repas et goûter sont fournis par la famille.

### ■ Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h,

✓ Accueil, ateliers éducatifs et culturels le matin à l'aide de fiches basées sur le programme scolaire,

✓ Activités créatives et sportives l'après-midi, goûter et jeux,

✓ Une à deux journées complètes par semaine, sorties piscine...

✓ Tarification dégressive « Famille Plus »

### ■ Inscriptions à partir du 9 septembre 2018.

### Espace Jeunes pour les jeunes scolarisés du CM2 à la 3<sup>ème</sup>

L'Espace Jeunes est un lieu d'accueil ouvert qui propose des activités de loisirs tout en favorisant l'autonomie, l'expression et le respect des règles de la vie en collectivité :

✓ Loisirs : sport, arts plastiques, sorties, soirées,

✓ Echanges, prévention des comportements à risque, concertation avec les jeunes

✓ **Participation forfaitaire annuelle 5€**

■ **Vacances scolaires de 13h30 à 18h (Automne, hiver, printemps)**

## **Animations hors les murs : 11/25 ans**

Des activités sportives et créatives sont proposées par exemple sur le plateau Beaufremont pour tous les jeunes, même non adhérents.

Du matériel sportif est également mis à disposition.

Des stages sportifs, des soirées et des sorties peuvent être organisés en fonction des demandes : bowling, laser quest, karting, cinéma, O'jump park...

✓ A partir de 11 ans

✓ **Accès libre, gratuit (sauf les sorties et soirées, sur inscription, payant)**

■ **Pendant les vacances de printemps, en juillet et en août, de 15h à 18h**

## **Activités co-produites avec le C.P.E.A. (Comité pour la Promotion de l'Enfance et de l'Adolescence) : 11/25 ans**

Il s'agit d'un volet spécifique des animations hors les murs qui vise à permettre aux jeunes accompagnés par les éducateurs du CPEA de participer aux activités collectives. Un programme d'activités est élaboré en fonction des besoins repérés par le CPEA et l'EAJ : sortie, tournoi, chantier, séjour, accompagnement de projet de jeunes etc. Les activités sont co-encadrées par les éducateurs et les animateurs des deux structures.

✓ A partir de 11 ans

## **Séjour Enfance-Jeunesse : du CE1 à la 3<sup>ème</sup>**

L'Espace André Joly propose un séjour « accompagnement scolaire-loisirs » pendant les vacances d'automne, dans un centre situé à Houlgate. Ateliers éducatifs et culturels, activités sportives, créatives, découverte de l'environnement, soutien scolaire individuel.

Ce séjour est ouvert aux enfants fréquentant l'Espace André Joly en priorité. Les enfants sont associés à la préparation du séjour : règles de vie, activités...

■ **Du 22 au 26 octobre 2018.**

## **À TOUT MOMENT DE L'ANNÉE**

### **Pass'citoyen : 13/25 ans**

Le Pass'citoyen permet de concilier l'engagement des jeunes en faveur de l'intérêt général et leur envie de loisir.

En échange de demi-journées consacrées à des missions d'intérêt général, ils reçoivent des cartes d'achat pour acquérir leur équipement sportif ou des entrées pour accéder à des loisirs.

■ **Sur rdv**





# POLE ANIMATION ET PREVENTION GENERALE (SUITE)



ADULTES

Ateliers, sorties, stages ou conférences, autant d'occasions de se retrouver, d'échanger, de découvrir ensemble.

## Ateliers d'art

Nos ateliers d'arts sont à la fois des lieux d'apprentissage et de transmission de savoir où la convivialité a toute sa place. Il est possible de déjeuner sur place, en apportant son repas.

**Ateliers encadrés** par un professionnel (6 inscrits minimum par atelier) :

Mosaïque

*Mardi de 9h à 12h*

Sculpture, modelage et poterie

*Jeudi de 13h30 à 16h30*

Peinture sur porcelaine

*Vendredi de 9h à 12h*

Rénovation de sièges

*Vendredi de 9h à 12h*

✓ **Tarifcation dégressive « Famille Plus »**

■ **Dès le 2 octobre 2018**

**Ateliers autogérés par des adhérents** (2 inscrits minimum par atelier) :

Patchwork / Tricot / Broderie / Couture / Reliure

*Lundi de 13h30 à 16h*

Peinture sur soie / Mosaïque / Modelage

*Jeudi de 9h à 12h*

Rénovation de sièges

*Vendredi de 13h30 à 16h*

L'Espace André Joly met ses locaux à la disposition des adhérents pour des ateliers en autonomie : les fournitures sont à la charge des adhérents.

✓ **Participation forfaitaire annuelle 5€**

■ **Dès le lundi 17 septembre 2018**

## **Sorties culturelles autonomes « Juedis du Centre »**

Un groupe de cellois dynamique et bénévole organise chaque mois une sortie culturelle en Ile de France.

Sauf exception, le transport est autonome, le lieu de rdv est fixé à l'avance.

■ **Demandez le programme à l'accueil !**

## **Ateliers « Bien être »**

### **NOUVEAU Méditer autrement**

#### **Association Tonus, stretching postural et marche nordique**

Un rdv mensuel avec un intervenant, instructeur Méditation Pleine Conscience, pour amener les participants à diriger leur attention sur le moment présent, sans aucun jugement de valeur. Ni méthode, ni technique, ni pratique mystique, simplement observation et écoute. C'est cela la Méditation Pleine Conscience.

■ **Les mardis : 18/09, 16/10, 13/11, 18/12/2018, 15/01, 19/02, 19/03, 16/04, 14/05, 18/06, de 20h à 22h**

✓ Renseignements : 06 36 67 95 26

### **NOUVEAU Atelier Feldenkrais Association 3 Éléments**

Cette pratique corporelle innovante et originale est une mise en éveil du corps qui affine la coordination et la perception.

Accessible à tous, cette méthode n'est pas une thérapie, ni un sport. C'est un art de bouger et de vivre, dont le but est d'apprendre à chacun à être, en toute conscience, son propre maître d'œuvre.

■ **Les lundis de 19h15 à 20h30  
en période scolaire**

✓ Renseignements :

Delphine Loup 06 76 63 81 34

associationdes3elements@gmail.com

# PÔLE ANIMATION ET PREVENTION GENERALE (SUITE)



## SÉNIORS

L'Espace André Joly et ses partenaires proposent diverses activités adaptées aux seniors. Ceux-ci sont également les bienvenus dans les autres activités adultes. Pour rester informés, devenez adhérents et demandez à recevoir nos informations.

### Stages seniors

Des stages sont programmés tout au long de l'année, en partenariat avec le Programme Prévention Retraite Ile de France :

Renseignez-vous à tout moment sur les places disponibles au 01 30 08 10 70 ou à notre accueil.

✓ **Atelier Mémoire** : jeux et exercices proposés au cours des 11 séances, accessibles à tous, qui stimulent toutes les formes de mémoire. De façon ludique et pratique, ils mobilisent l'attention, l'observation et la concentration.

Animé par Brain up, **gratuit, lundi de 14h30 à 16h30, du 8/10/2018 au 21/01/2019, sur inscription**

✓ **Atelier « environnement Internet au quotidien »** (recherches, achats, communication, démarches) : contenu et dates à paraître prochainement  
Proposé en partenariat avec notre partenaire la MJC. **Tarifification dégressive**

### ✓ Atelier Bien vieillir

Diverses thématiques seront abordées pour être au plus près de vos préoccupations :

nutrition, sommeil, activités physiques, médicaments etc

Animé par Brain up, à la Résidence autonomie Renaissance, **gratuit, vendredi de 14h30 à 16h30 du 21/09 au 9/11/2018** (hors vacances scolaires), renseignements au 01 39 18 40 27.

### Conférence seniors

Avec un partenaire choisi en fonction du thème, nous vous proposons deux conférences annuelles pour vous sensibiliser ou vous informer (exemples : organiser sa retraite, sécurité au domicile et en ville, code de la route, nutrition et activités physiques favorisant le bien vieillir)

### ■ Programme sur demande

✓ Accès libre, **gratuit**

### Gymnastique équilibre grands seniors - Association Gymnastique Volontaire Celloise

Un cours hebdomadaire permet d'améliorer l'équilibre et de prévenir les chutes : destiné aux grands seniors.

✓ Encadré par l'association de Gymnastique Volontaire Celloise

✓ **Période Scolaire : Mardi de 14h à 15h et de 15h à 16h.**

✓ **Renseignements : 01 39 69 75 93 ou 06 20 45 65 75**

Cette activité est accessible à tous et se déroule dans un cadre très convivial. Elle est vivement conseillée par les autorités médicales.

# PÔLE ANIMATION ET PRÉVENTION GÉNÉRALE (SUITE)



## Activités culturelles familiales et journée à la mer

Nous vous proposons une sortie culturelle à partager en famille : très beau spectacle, « Mademoiselle rêve », applaudi par les critiques, précédé d'un atelier avec l'artiste, transport inclus.

■ **Samedi 26/01/2019** à 15h au théâtre Le Prisme à Elancourt.

✓ Sur inscription, **payant**.

Cet été, nous vous emmenons pour une journée de détente et de découverte à la mer.

✓ Sur inscription, **payant** (réservé aux adhérents).

## Événements intergénérationnels

3 événements vous sont proposés :

■ **Samedi 15/12/2018** à partir de 19h : Soirée musicale avec repas partagé, **gratuit**

■ **Samedi 22/06/2019 (sous réserve)** : Rejoignez-nous pour les Fêtes de la Ville, **gratuit**

■ **Vendredi 19/07/2019** : Soirée concert, DJ ou karaoké, barbecue et plancha sont mis à votre disposition, **gratuit**

## Ateliers parents-enfants

Afin de favoriser la socialisation, la découverte et le partage, des ateliers parents-enfants sont proposés aux plus jeunes, accompagnés d'un parent : ateliers créatifs, corporels, scientifiques, jardinage ou autour du livre.

✓ Pour les plus petits (1 à 7 ans),

■ **Tous les mercredis de 10h à 11h30 en période scolaire,**

■ **Tous les jours pendant les vacances scolaires, de 10h à 11h30,**

✓ Accès libre, **gratuit**, programme sur demande.

## Séjour famille

L'Espace André Joly favorise le départ en vacances des familles en les accompagnant dans l'organisation d'un séjour collectif :

✓ Des réunions de préparation,

✓ Un séjour en pension complète pour **l'été 2019, payant,**

✓ Réservé en priorité à des familles déjà accompagnées par l'Espace André Joly et les partenaires sociaux locaux.

## Actions de soutien à la parentalité

Nous vous proposons des conférences, du « théâtre / forum » ou des expositions sur des thèmes spécifiques liés à la prévention et/ou à la parentalité.

### Médiation familiale

La médiation permet de faciliter les échanges et les prises de décision en cas de conflit au sein de la famille.

Après un 1<sup>er</sup> entretien d'information gratuit, vous pourrez vous engager dans une démarche de médiation.

Permanence encadrée par l'Association Père Mère Enfant, sur rdv au 01 30 21 75 55

■ Période scolaire et vacances scolaires :  
Mardi de 15h à 20h.

### Lieu d'Accueil Enfants Parents

L'association « Les petits pas du square » accueille, sans rdv préalable, les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents. Les futurs parents sont également les bienvenus. C'est un lieu convivial d'échanges et de rencontres pour petits et grands, autour du jeu.

■ Période scolaire : Jeudi de 9h à 12h

### Accueil des familles d'enfants handicapés mentaux

A.C.A.P.E.I. voir p. 5

## Associations hébergées

L'Espace André Joly accueille certaines associations qui contribuent à son projet social : l'A.S.A., l'A.C.A.P.E.I., l'Association 3 Eléments, la G.V.C., le Ludoclub cellois et Tonus.

L'Espace André Joly peut également mettre ponctuellement certaines salles à disposition des associations partenaires.

## AUTRES SERVICES FAMILIAUX



### Le Multi-Accueil André Joly

Le multi-accueil est géré par le service Petite Enfance de la Mairie. Il accueille les enfants à partir de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

✓ Accueil régulier (sur la base d'un contrat annuel fixant les horaires d'accueil journaliers), une préinscription est nécessaire lors d'un rdv effectué auprès du service petite enfance, en Mairie,

✓ Accueil occasionnel (dans la limite de 12h par semaine), l'inscription se fait directement auprès du multi-accueil en fonction des places disponibles.

Renseignements : 01 30 82 72 12  
(Multi-accueil A. Joly)  
ou au 01 30 78 10 42  
(Service Petite Enfance)

### La Bibliothèque Municipale Jeunesse André Joly

La Bibliothèque Municipale Jeunesse est un service de la Bibliothèque Municipale dédié à la lecture jeunesse. Elle propose un choix de documents éclectiques et attractifs pour vous distraire, vous amuser, vous évader...

Renseignements : 01 39 18 43 66  
[www.bibliotheque-lacellesaintcloud.fr](http://www.bibliotheque-lacellesaintcloud.fr)  
[bibliotheque.lcsc@gmail.com](mailto:bibliotheque.lcsc@gmail.com)

# PÔLE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE



La Municipalité de La Celle Saint-Cloud affirme une priorité forte au soutien des jeunes et des adultes qui sont inscrits dans un processus d'insertion sociale et/ou professionnelle.

**Responsable du Pôle : Aude Marie FERRIEU**

## Service intercommunal d'insertion

Un service intercommunal dédié à l'insertion sociale et professionnelle permet d'accompagner et de soutenir les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux en leur proposant trois types d'accompagnement : SESAME, Dynamique Emploi et les actions mutualisées avec l'Espace Emploi Entreprise ; il est ouvert aux habitants de La Celle Saint-Cloud, Bougival et Le Chesnay.

### **Dynamique Emploi (insertion professionnelle)**

Service d'accompagnement individualisé proposé pour les personnes en recherche active d'emploi, confrontées à des freins à l'emploi :

- ✓ Rédaction de C.V et soutien aux autres démarches administratives préalables à l'emploi,
- ✓ Ouverture des droits,

✓ Conseils et accompagnement tout au long du parcours,

✓ Lien avec Pôle Emploi.

■ Sur rdv à l'Espace André Joly, ou un mardi sur deux de 9h à 12h30 au C.C.A.S. de Bougival et le jeudi de 14h à 17h à l'Espace Emploi Entreprise au Chesnay.

### **SESAME (insertion sociale)**

L'Espace André Joly et les acteurs associatifs et municipaux qui œuvrent en matière d'insertion sociale unissent leurs volontés et leurs moyens pour proposer, d'une part un accompagnement individualisé et d'autre part diverses activités collectives favorisant le lien social pour les publics les plus éloignés de l'emploi (prioritairement les bénéficiaires des minima sociaux).

✓ Entretiens individuels,

✓ Temps d'accueils conviviaux en collectif, ateliers, repas partagés, sorties culturelles (selon planning),

✓ SESAME en actions : actions bénévoles au profit d'une structure ou d'une association locale.

## **Actions mutualisées avec l'Espace Emploi Entreprise au Chesnay**

Le service a pour mission d'accompagner le chercheur d'emploi pour lui permettre d'être en capacité de (re)trouver un emploi salarié ou de créer son entreprise.

- ✓ Entretiens individuels,
- ✓ Ateliers collectifs sur des thématiques diversifiées,
- ✓ Rédaction de C.V et soutien aux autres démarches administratives,
- ✓ Lien avec Pôle Emploi.

■ Sur rdv au 01 30 08 10 70

## **Actions communales d'insertion**

La Municipalité soutient l'insertion sociale et professionnelle des cellois, en partenariat avec les acteurs locaux dont principalement la Mission locale, l'association de prévention (CPEA), l'association CBL-Réagir.

✓ Renseignements : 01 30 08 10 70

## **Bourses insertion**

✓ Ces bourses sont destinées aux personnes âgées de 16 à 65 ans, orientées par un partenaire et/ou inscrites dans un parcours d'insertion professionnelle, sous conditions de ressources.

✓ Elles permettent de financer une partie du permis, du BAFA ou un projet professionnel. Ces bourses peuvent se cumuler avec d'autres aides.

## **Jobs en ville**

✓ Ce dispositif s'adresse à des personnes, exclusivement orientées par un partenaire et inscrites dans un parcours évalué d'insertion professionnelle.

✓ Une véritable mission ponctuelle (1 à 4 semaines), d'intérêt général, est réalisée au sein d'une structure partenaire.

Cette mission, rémunérée au SMIC, est proposée afin de mieux appréhender, voire de découvrir le monde du travail ou de financer un projet personnel.

## **Accueil et accompagnement de stagiaires**

L'Espace André Joly s'engage à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en accueillant des stagiaires à partir de la classe de 3<sup>ème</sup> pour :

- ✓ leur présenter le fonctionnement de la structure,
- ✓ leur proposer des missions précises,
- ✓ les accompagner pour leur rapport de stage
- ✓ faire ou affiner leur CV lors d'un entretien avec la conseillère en insertion

## **Alphabétisation, Français langue étrangère, remise à niveau**

### **Association Aide Scolaire et Alphabétisation (A.S.A.)**

L'ASA propose aux adultes des cours d'alphabétisation, de remise à niveau et de français pour étrangers.

■ **Permanence d'accueil et inscription : jeudi de 16h à 18h30 (sauf vacances scolaires)**

Renseignements : Mme VIERS  
Présidente, 01 39 18 45 39  
michele.viers@wanadoo.fr

## L'ÉQUIPE



De gauche à droite :

Christine Cozzi, Daphné Vincent, Coralie Dumas, Floriane Hervy, Karine Poullias, Guillaume Idoine, Aude Marie Ferrieu, Ophélie Destrac Rabourdin, stagiaire, Jennifer Legros

Absent sur la photo : Jonathann Gallis

Directrice : **Karine Poullias**

Responsable du pôle Animation et Prévention Générale : **Floriane Hervy**

Animateurs socio-éducatifs :  
**Ophélie Destrac Rabourdin,**  
**Jonathann Gallis, Guillaume Idoine,**

Responsable du pôle Accueil et Accompagnement social :  
**Coralie Dumas**

Assistante administrative et accueil :  
**Christine Cozzi**

Conseillère en Economie Sociale et Familiale : **Jennifer Legros**

Instructrices des aides au service social communal :  
**Jennifer Legros, Daphné Vincent**

Responsable du pôle Insertion Sociale et Professionnelle :  
**Aude Marie Ferrieu**

Ainsi que les animateurs, les bénévoles, les stagiaires et les prestataires, qui œuvrent tout au long de l'année.

Inscriptions à partir du **dimanche 9 septembre 2018 à 10h**, à la Journée des associations, parc de la Grande Terre.



# HORAIRES - INFORMATIONS PRATIQUES

## Période scolaire

### Espace André Joly

Lundi	13h30 - 18h
Mardi	9h - 12h30 / 13h30 - 18h
Mercredi	9h - 12h30 / 13h30 - 18h
Jeud	9h - 12h30 / 13h30 - 18h
Vendredi	9h - 12h30 / 13h30 - 18h

### Service social communal

Lundi	13h30 - 16h
Mardi	9h - 12h30 / 13h30-20h
Mercredi	9h - 12h30 / 13h30-16h
Jeudi	9h - 12h30 / 13h30-16h
Vendredi	9h - 12h30 / 13h30-16h

## Vacances scolaires (automne, hiver, printemps, juillet)

### Espace André Joly

Lundi au vendredi	9h - 12h30 / 13h30 - 18h
-------------------	--------------------------

### Service social communal

Lundi au vendredi	9h - 12h30 / 13h30 - 16h
-------------------	--------------------------

## Vacances scolaires (fin d'année et août)

En raison des congés du personnel et de la baisse d'activités, l'entrée se fait uniquement via la porte d'accès au service social et les horaires sont les suivants.

### Espace André Joly et Service social communal

Lundi au vendredi	9h - 12h30 / 13h30 - 16h
-------------------	--------------------------

15 minutes avant la fermeture, le régisseur ne prend plus d'encaissements.

## Fermetures annuelles

- ✓ Pont de l'ascension : vendredi 31 mai 2019
- ✓ Pentecôte : lundi 10 juin 2019

# TARIFS DE LA SAISON 2018/2018

Le paiement se fait d'avance pour les activités ponctuelles. Les activités régulières sont facturées chaque mois, selon les tarifs du tableau ci-contre.

Les tarifs des autres activités ponctuelles seront disponibles à l'accueil en fonction de la programmation.

*\*Les repas et les goûters sont fournis par les familles pour l'accompagnement scolaire et les passeports vacances.*

Activité	Passeports loisirs			Accompagnement scolaire	Ateliers adultes, séniors (hors ateliers réguliers d'insertion)			
	Tarif 1/2 journée, sans goûter*	Tarif journée, sans repas, sans goûter* et hors encadrement pause méridienne	Tarif encadrement pause méridienne, sans repas*					
<b>TRANCHES DE QUOTIENT</b>	<b>A</b>	0 - 264,40 €	2,24 €	2,71 €	0,53 €	0,82 €	5,36 €	
	<b>B</b>	264,41 - 330,50 €	2,98 €	3,66 €	0,73 €	0,82 €	0,82 €	5,36 €
	<b>C</b>	330,51 - 396,60 €	3,77 €	4,34 €	1,15 €	1,27 €	1,27 €	5,36 €
	<b>D</b>	396,61 - 462,70 €	4,50 €	5,06 €	1,57 €	1,27 €	1,27 €	5,36 €
	<b>E</b>	462,71 - 528,80 €	5,23 €	6,54 €	1,62 €	1,27 €	1,27 €	5,36 €
	<b>F</b>	528,81 - 594,90 €	6,01 €	8,26 €	1,67 €	1,53 €	1,53 €	5,36 €
	<b>G</b>	594,91 - 661,00 €	6,80 €	9,67 €	1,73 €	1,53 €	1,53 €	5,36 €
	<b>H</b>	661,01 - 793,20 €	7,53 €	11,30 €	1,83 €	1,85 €	1,85 €	7,94 €
	<b>I</b>	793,21 - 925,40 €	8,63 €	13,44 €	1,88 €	2,08 €	2,08 €	7,94 €
	<b>J</b>	925,41 - 1057,60 €	9,77 €	15,57 €	1,94 €	2,34 €	2,34 €	7,94 €
	<b>K</b>	1057,61 - 1189,80 €	10,87 €	17,77 €	1,99 €	2,66 €	2,66 €	7,94 €
	<b>L</b>	1189,81 - 1322,00 €	12,03 €	19,86 €	2,04 €	2,93 €	2,93 €	10,61 €
	<b>M</b>	1322,01 - 2644,00 €	13,12 €	21,96 €	2,09 €	3,25 €	3,25 €	10,61 €
	<b>N</b>	2644,01 € et +	14,27 €	24,06 €	2,14 €	3,51 €	3,51 €	10,61 €
= Tarif plein								
						Hors commune	15,91 €	

# CONDITIONS GÉNÉRALES TOUS SECTEURS CONFONDUS

Toute activité de l'Espace André Joly (hors séjours) réservée et non réalisée par l'adhérent est due et facturée.

Le justificatif d'une absence doit être produit avant le 5 du mois suivant.

Il donnera lieu au remboursement ou à la non facturation au prorata temporis (activité régulière) et il prendra la forme de :

- ✓ Un certificat médical dûment circonstancié
- ✓ Ou une attestation sur l'honneur manuscrite et signée du représentant légal pour motif grave ou important (maladie, rendez-vous médical, funérailles d'un proche,...)
- ✓ un RIB s'il est nécessaire de procéder au remboursement par certificat administratif

Ces justificatifs seront portés à l'appréciation de la Vice-Présidente du C.C.A.S.

Une activité annulée ne sera pas facturée ou donnera lieu à un remboursement si :

- ✓ activité régulière : annulation 10 jours ouvrés avant le début du mois suivant, par courrier ou par mail.
- ✓ activité ponctuelle (Passeports vacances) : annulation 10 jours ouvrés avant le début de l'activité, par courrier ou par mail.

Le régisseur se charge du remboursement en établissant un certificat administratif à déposer à la signature de la Vice-Présidente, accompagné du justificatif original. Une annulation pourra donner lieu à un remboursement via la régie recettes si l'encaissement et l'annulation ont lieu le même mois (avant dépôt à la Trésorerie)

Une annulation pour raison technique, climatique, ou pour tout autre motif, est toujours possible du fait de l'organisateur (Espace André Joly) : dans ce cas, les participants sont remboursés au prorata temporis.

L'espace A. JOLY attire l'attention de ses adhérents sur l'importance d'être à jour de ses paiements : la tarification dégressive proposée a un coût communal important et même les pleins tarifs ne prennent pas en compte tous les frais, d'encadrement notamment ; c'est pourquoi il n'y aura pas de tolérance sur d'éventuels impayés.

## ASSURANCES

L'assurance du C.C.A.S. au titre de son contrat responsabilité civile garantit sous réserve de déclaration immédiate et des conditions contractuelles :

- ✓ les dommages matériels causés aux tiers,
- ✓ les dommages corporels causés aux tiers.

L'Espace André Joly est un équipement communal géré par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).



La Celle Saint-Cloud  
**ESPACE ANDRÉ JOLY**

## **Espace André Joly**

1A, place du Jumelage 78170 La Celle Saint-Cloud

Tél : 01 30 08 10 70 - Fax : 01 30 08 10 79

[espace.andrejoly@ville-lacellesaintcloud.fr](mailto:espace.andrejoly@ville-lacellesaintcloud.fr)

Lignes de bus (Arrêt Guibert) :

H, H express, 426, 17, 30

**[www.lacellesaintcloud.fr](http://www.lacellesaintcloud.fr)**



Yvelines  
Le Département



La Celle Saint-Cloud